

**AVIS PUBLIC**  
**AVIS D'ADOPTION À VENIR**  
**RÈGLEMENT 361-2024 – TRAITEMENT DES ÉLUS**

---

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Cookshire-Eaton, qu'un projet de règlement relatif au traitement des élus de la Ville de Cookshire-Eaton sera présenté pour adoption lors d'une séance qui se tiendra le 5 août 2024, à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville situé au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton :

- 1) Un avis de motion a été donné et un projet de règlement relatif au traitement des élus de la Ville de Cookshire-Eaton a été adopté par résolution lors de la séance du 8 juillet 2024.
- 2) Le projet de règlement fixe une rémunération de base selon la présence de chaque conseiller de la ville, le tout effectif au 1<sup>er</sup> novembre 2025.
- 3) Pour l'année 2024, la rémunération de base annuelle du maire est fixée à 34 565,40 \$ et l'allocation de dépenses à 17 282,70 \$.

La rémunération d'un conseiller est fixée à 411,49 \$ et l'allocation de dépenses à 205,75 \$ et ce, pour chaque présence lors des séances ordinaires, de la séance extraordinaire sur le budget annuel et des rencontres mensuelles du Comité plénier. Rencontres prévues annuellement : 28.

Le solde résiduaire audité de l'enveloppe budgétaire autorisée le cas échéant est remis aux membres du conseil municipal selon leur taux de participation annuelle.

- 4) La rémunération de base et l'allocation de dépenses telles qu'établies par le projet de règlement seront indexées à la hausse, à compter de l'exercice financier 2025 et pour chaque exercice financier suivant.
- 5) La formule d'indexation est basée sur l'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada (IPC) publié par Statistiques Canada pour le mois se terminant le 30 septembre de chaque année.
- 6) Advenant le cas où le maire suppléant remplace le maire pendant plus de trente jours, le maire suppléant aura droit, à compter de ce moment et jusqu'à ce que cesse le remplacement, à une somme égale à la rémunération du maire pendant cette période.

Donné à Cookshire-Eaton, ce 15 juillet 2024.

La greffière adjointe  
Françoise Ruel